



APPEL À CONTRIBUTION

Volume 7, Numéro 2 - Décembre 2026

ISSN 2077-0884 (print) · ISSN 3136-098X (online) · Revue indexée SJIFactor 3.375

Les Cahiers du Foncier au Tchad, revue des sciences humaines et sociales à comité de lecture de l'Observatoire du Foncier au Tchad (OFT), institution rattachée à l'Université de N'Djaména, invitent les enseignants-chercheurs, chercheurs, professionnels et doctorants à soumettre des articles scientifiques originaux et inédits pour le Volume 7, Numéro 2 (décembre 2026).

Les Cahiers sont une revue thématique à parution semestrielle dont les contributions relèvent des études foncières : accès à la terre, gouvernance territoriale, mobilités, précarité résidentielle et dynamiques foncières au Tchad et dans l'espace sahélien. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue.

Les articles doivent être originaux et n'avoir fait l'objet d'aucune acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Les propositions doivent être conformes aux normes de rédaction et de référencement (NORCAMES/LSH) précisées dans la note aux auteurs ci-après (voir page 2).

Informations pratiques

Ouverture des soumissions	dès réception de l'article le 1 ^{er} juillet
Date limite de soumission	25 septembre 2026 (délai de rigueur)
Notification aux auteurs	après évaluation par le comité de lecture au plus tard le 15 octobre
Date de parution	27 décembre
Frais de lecture et d'insertion	50 000 FCFA (≈ 75 €) : 20 000 FCFA à l'envoi de l'article + 30 000 FCFA après acceptation
Adresses de soumission	cahierfonciertchad@gmail.com · /https://oft-tchad.com/

N'Djaména, juillet 2026

P. Le Directeur de Publication de la revue
Le Rédacteur en Chef


M. TATOLOUM Amane

Maître de Conférences CAMES - Université de N'Djaména

NOTE AUX AUTEURS

Les Cahiers du Foncier au Tchad (CFT) sont une revue scientifique à comité de lecture de l'Observatoire du Foncier au Tchad, adossée à l'Université de N'Djaména, publiant en français des articles originaux et inédits relevant des études foncières. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes, conformes aux normes NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH le 17 juillet 2016 à Bamako.

- 1. Volume de la contribution** : 5 000 à 8 000 mots, en police Arial Narrow, corps 11, interligne simple.
- 2. Titre de l'article** : précis et complet, accompagné de sa traduction en anglais.
- 3. Auteur(s)** : prénom et nom de l'auteur, institution d'attache et adresse électronique, indiqués immédiatement sous le titre.
- 4. Résumé et abstract** : résumé en français (250 mots maximum) suivi de 5 mots-clés maximum ; titre, abstract et keywords en anglais.
- 5. Structure de l'article** : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie. À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, chaque partie doit être titrée et numérotée en chiffres (1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1. ; etc.), sans numérotation automatique.
- 6. Citations** : présentées en romain et entre guillemets, jamais en italique. Lorsque la phrase citante et la citation dépassent trois lignes, la citation est présentée en retrait, à interligne simple et en corps réduit d'un point.
- 7. Références de citation** : intégrées au texte sous la forme (Initiale du prénom. NOM, année, pages citées) ou Initiale du prénom. NOM (année, pages citées).
- 8. Notes et sources orales** : les sources historiques, références d'informations orales et notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.
- 9. Références bibliographiques** : présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur, sous la forme NOM Prénom, année, « titre de l'article » (entre guillemets, en romain) ou Titre de l'ouvrage (en italique), lieu, éditeur, pages. Seules les références des documents cités figurent dans la bibliographie.
- 10. Typographie** : la revue s'interdit tout soulignement et toute mise en gras dans le corps du texte ; les auteurs respectent la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms et les abréviations.
- 11. Tableaux, schémas et illustrations** : les tableaux sont numérotés en chiffres romains selon leur ordre d'apparition, avec titre au-dessus et mention de la source ; les schémas et illustrations sont numérotés en chiffres arabes, titre en dessous.
- 12. Soumission** : les manuscrits, rédigés sous Word, sont envoyés uniquement par voie électronique à cahierfonciertchad@gmail.com ou via <https://oft-tchad.com/>. Tous les échanges avec le secrétariat se font par courriel ; les auteurs doivent fournir une adresse active et régulièrement consultée (les SMS ne sont pas fiables).
- 13. Frais** : les frais d'instruction (20 000 FCFA) sont payés à la réception de l'article ; les frais d'insertion (30 000 FCFA) sont payés après acceptation, soit un total de 50 000 FCFA (≈ 75 €). Les frais sont envoyés par Western Union ou Express Union International, RIA... à **M. DANKABE Ouassou**, et le récépissé transmis au secrétariat par courriel. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part ; les frais de gravure des clichés, des schémas, et d'expédition postale des tirés à part sont à la charge des auteurs.

Contacts

M. TATOLOUM AmaneTél. +235 66 25 30 19 · cahierfonciertchad@gmail.com**M. DANKABE Ouassou**dankabe.ouassou@oft-tchad.com · Tél. +235 66 42 67 31 (WhatsApp)**Site web**<https://oft-tchad.com/>